



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

L'INFOLETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

N°6 - Juin 2023

LE MESSAGE DE PRÉVENTION DU MOIS



Il n'est jamais trop tôt pour apprendre les bases de la sécurité routière à vos enfants. Voici 3 règles pour les initier dès leur plus jeune âge 🧒 :

- 1 **Soyez attentifs aux feux tricolores** 🚦 : Apprenez à vos enfants à reconnaître les différentes couleurs des feux de signalisation et leur signification. Expliquez-leur l'importance de respecter les feux pour traverser en toute sécurité.
- 2 **Respectez les passages piétons** ⬇️ : Montrez à vos enfants l'importance d'utiliser les passages piétons pour traverser la route et de toujours vérifier que les voitures se sont arrêtées avant de s'engager.
- 3 **Portez des équipements de protection** 🧯 : Initiez vos enfants à l'utilisation d'équipements de protection, tels que les casques, les genouillères et les coudières lorsqu'ils pratiquent des activités telles que le vélo, la trottinette ou le roller.

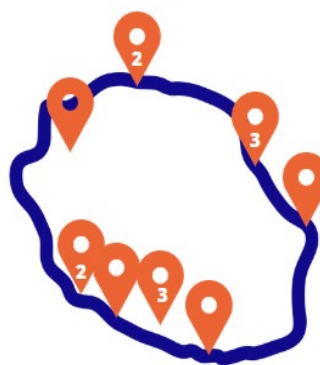
LE BAROMÈTRE DE L'ACCIDENTALITÉ – MAI 2023

Les chiffres du mois

mai			
	2022	2023	Écart
Accidents corporels	60	77	28 %
Tués	4	1	-75 %
Blessés	69	99	43 %
dont blessés hospitalisés	22	20	-9 %
Depuis le 1 ^{er} janvier			
	2022	2023	Écart
Accidents corporels	290	355	22 %
Tués	20	15	-25 %
Blessés	360	442	23 %
dont blessés hospitalisés	91	97	7 %

Le cumul sur l'année

LA CARTE DES ACCIDENTS MORTELS



LES TUÉS PAR ÂGE ET PAR SEXE



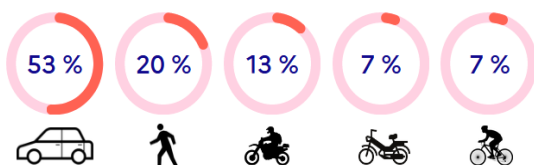
12 HOMMES



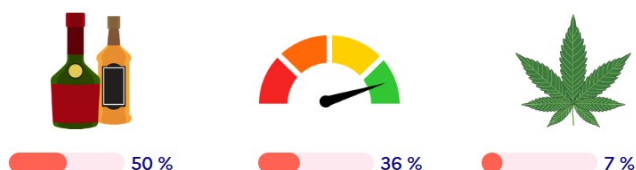
3 FEMMES

ÂGE	TUÉS
0 - 14 ANS	1
25 - 34 ANS	3
35 - 44 ANS	1
45 - 54 ANS	5
55 - 64 ANS	1
65 - 74 ANS	1
75 ANS ET +	3

LES TUÉS PAR MODE DE DÉPLACEMENT



LES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS MORTELS



(Source : Observatoire Départemental de Sécurité Routière de La Réunion)

RÉGLEMENTATION

LE SIÈGE AUTO : Rouler en toute sécurité avec un enfant à bord

En 2022, dans 12 % des accidents corporels sur les routes de La Réunion, **un enfant n'était pas attaché.**

En 2023, un nourrisson transporté dans un siège non adapté à sa morphologie **est décédé.**

Plus globalement, en moyenne à La Réunion, 16 % des enfants impliqués dans un accident corporel ne sont pas attachés ou dans un siège auto inadapté.

Les bons gestes de sécurité routière, dès le plus jeune âge

Dès son plus jeune âge, il est essentiel que votre enfant prenne l'habitude de toujours voyager attaché.



Le port de la ceinture de sécurité homologuée pour toutes les personnes présentes dans le véhicule, qu'elles soient conductrices ou passagères, à l'avant comme à l'arrière, est également obligatoire pour les enfants.

Le siège auto est obligatoire pour les enfants de moins de 10 ans. Le conducteur qui ne respecte pas ces obligations est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.

Le siège auto, obligatoire de 0 à moins de 10 ans

Pour leur sécurité, quelle que soit la distance à parcourir, les enfants de moins de 10 ans doivent voyager attachés dans un siège auto homologué adapté à leur taille et à leur corpulence.



Plus d' ¼ des enfants tués sur la route à bord d'un véhicule n'étaient pas attachés.

Un enfant de moins de 10 ans doit être maintenu par un système homologué de retenue spécifique à son âge et sa morphologie.

Avant de démarrer, le conducteur doit s'assurer que les enfants, et tous les passagers, sont correctement attachés.

Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant de tous les véhicules, sauf :

- si c'est un bébé installé dos à la route dans un siège auto prévu à cet usage ;
- si les sièges arrière sont déjà occupés par des enfants de moins de 10 ans ;
- lorsqu'il n'y a pas de siège arrière équipé d'une ceinture de sécurité ;
- s'il n'y a pas de sièges arrière.



Ne prenez aucun risque.

En cas de collision à 50 km/h, l'enfant non attaché encourt les mêmes risques que s'il chutait du quatrième étage.

À cette vitesse, un enfant non attaché se transforme en projectile de plus d'1 tonne.

Une classification par taille

- Jusqu'à 83 cm (de la naissance jusqu'à environ 15 mois, 10 kg)
Installé dans un siège placé dos à la route, dans une position semi-allongée, à l'avant ou à l'arrière de la voiture, l'enfant bénéficie d'une protection maximale en cas de choc frontal.



Si le siège est installé à l'avant du véhicule dos à la route, il est impératif de désactiver le système de protection par coussin gonflable (airbag).



- Jusqu'à 1 mètre (de 9 à 18 kg environ)
Lorsqu'il atteint 1 mètre, l'enfant se sent plus à l'aise assis et peut mieux résister aux forces qui le propulsent vers l'avant lors d'un freinage. Il peut être installé dans un siège-baquet doté d'un harnais ou dans un siège avec tablette de protection (siège à réceptacle).



- Jusqu'à 1m50 (jusqu'à 10 ans)
La taille et la corpulence de l'enfant imposent de l'installer dans un siège-rehausseur avec dossier jusqu'à ses 10 ans. Un siège peut être homologué pour plusieurs groupes de poids (15 à 25 kg et 22 à 36 kg environ) ou de tailles.



Quelques conseils à l'achat

Le siège auto doit être homologué et porter le logo spécifique de la norme associée.

La lettre E, entourée d'un cercle, signifie que le matériel est conforme à la norme internationale UNECE. Le chiffre qui suit ce marquage correspond au pays qui a délivré l'homologation (2 pour la France). Afin de déterminer le système de retenue le plus adapté à la morphologie de l'enfant, il convient de se reporter à la tranche taille / poids indiquée sur l'étiquette d'homologation du siège auto.

En magasin, prenez le temps d'étudier le fonctionnement des articles proposés, comparez et faites essayer le siège à votre enfant pour tester son confort. Le dispositif de fixation Isofix équipe tous les véhicules neufs depuis 2011. Il facilite la fixation des sièges enfants et permet une installation plus sûre.

Soyez vigilant avec les sièges auto de seconde main. Évitez ceux dont vous ne connaissez ni la provenance ni l'utilisation passée.

CONSEILS



- Apprenez à votre enfant à s'attacher dès qu'il monte en voiture et expliquez-lui à quoi sert la ceinture de sécurité.
- Retirez le manteau de votre enfant avant de l'installer dans le siège auto afin que le harnais garde une bonne prise sur le corps.
- Placez la partie supérieure de la ceinture sur l'épaule.



INITIATIVES

Semaine de la sécurité routière au travail du 22 au 26 mai :



En présence de Parvine Lacombe, directrice de cabinet du préfet de La Réunion, de Benoît Serio, directeur général de la caisse générale de sécurité sociale, de Patricia Paoli, 1ère vice-présidente de la [CCI Réunion](#), de Lilian Ringuin-Velleyen, 2ème vice-président de la [chambre de métiers de l'artisanat de La Réunion](#) et d'Éric Brodelle, président de l'ASSER (association pour la promotion de la prévention du risque routier en entreprise), 12 entreprises représentant plus de 5 550 salariés ont signé la charte d'engagement national en préfecture pour la sécurité routière au travail.

Depuis le début de l'année, ce sont 22 entreprises et administrations qui se sont engagées ! Au total, 44 entreprises ont signé la charte d'engagement national pour la sécurité routière au travail à La Réunion.

Demain, pourquoi pas vous ? <https://www.securite-routiere.gouv.fr/.../employeurs...>

Les 7 engagements :

- 👍 Limiter aux urgences les conversations téléphoniques au volant en utilisant les dispositifs intégrés au véhicule ou au casque
- 👍 Prescrire la sobriété sur la route
- 👍 Exigez le port de la ceinture de sécurité
- 👍 Ne pas accepter le dépassement des vitesses autorisées
- 👍 Intégrer des moments de repos dans le calcul des temps de trajet
- 👍 Favoriser la formation à la sécurité routière
- 👍 Encourager les conducteurs de deux-roues à mieux s'équiper

securiteroutiere.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

